

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### #Chiffre

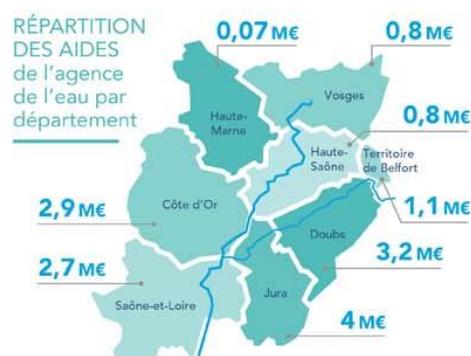
Lyon, 1<sup>er</sup> septembre 2021

### Le chiffre : 15,6 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 en Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est pour les projets en faveur de l'eau [Focus : la gestion des eaux de pluie]

Au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2021, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a financé **190 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est. La gestion des eaux de pluie est une priorité pour l'agence qui soutient les projets de désimperméabilisation des sols en incitant à la déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement, pour les infiltrer. Depuis le début de son 11<sup>ème</sup> programme d'action (2019-2024), elle a soutenu 12 opérations pour 1,1 M€ d'aide en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est.

#### Les chiffres clés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 en Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est

- **67 % des aides (10,5 M€)** sont attribués pour **améliorer l'alimentation en eau potable et l'assainissement** des collectivités :
  - **7,4 M€ pour l'eau potable**, dont 6,7 M€ pour réhabiliter/renouveler les infrastructures (réseaux essentiellement),
  - **3,1 M€ pour réduire les rejets d'eaux usées**, dont 2,2 M€ pour améliorer leur collecte, notamment par temps de pluie (1,2 M€), et 0,9 M€ pour leur traitement.
- **15 % des aides (2,4 M€)** bénéficient aux **milieux aquatiques**, avec 1,5 M€ pour restaurer la morphologie et la continuité des cours d'eau et 0,5 M€ pour l'animation territoriale.
- **11 % des aides (1,7 M€)** sont octroyés pour **économiser la ressource en eau** en réparant les fuites des réseaux d'eau potable.
- **4 % des aides (0,6 M€)** vont à la **réduction de la pollution industrielle**, dont 0,3 M€ pour supprimer des rejets de micropolluants et de toxiques et 0,3 M€ pour traiter des effluents de macropolluants organiques.





## 2,1 M€

C'est, sur ce total de 15,6 M€, le montant d'aides attribuées au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est **au titre du plan relance** pour des opérations dans les domaines de l'eau potable (1,2 M€) et de l'assainissement (0,9 M€).

Dans le cadre du plan France Relance, les agences de l'eau sont destinataires d'une enveloppe nationale de 260 millions d'euros pour mobiliser les territoires. L'enjeu est que la dynamique des travaux et projets nécessaires pour l'eau potable, l'assainissement et la biodiversité reprenne à plein. L'agence Rhône Méditerranée Corse a perçu une dotation financière de 65 millions d'euros, qui vient s'ajouter aux recettes issues des redevances. Sur ce total, 63 millions sont destinés à l'eau potable et à l'assainissement, et le reste aux milieux et à la biodiversité.

---

### Parmi les projets aidés, des opérations remarquables

#### **JURA** Améliorer la qualité de l'eau distribuée par le Syndicat intercommunal des eaux du Grandvaux

Le Syndicat intercommunal des eaux du Grandvaux, qui alimente en eau potable environ 11 000 habitants, rénove la station de traitement des eaux du lac de l'Abbaye à Grande-Rivière Château, qui constitue sa principale source d'approvisionnement. Outre la réhabilitation des ouvrages existants, l'usine d'épuration sera dotée d'une filtration complémentaire sur charbon actif, afin de distribuer une eau conforme aux normes. Le projet prévoit également une lagune pour recevoir les eaux issues du traitement, ainsi que le renouvellement de la canalisation d'adduction sur 1,6 km. Pour ces travaux, le syndicat reçoit de l'agence de l'eau une **aide de 710 555 €** au titre de l'appel à projets « Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021 », qui vient compléter celle déjà attribuée en 2020, de 755 335 €, ce qui conduit à une **aide globale de 1 465 890 €**.

#### **SAÔNE-ET-LOIRE** Restaurer le franc-bord de Bougerot à Gergy

**L'Etablissement public territorial du bassin Saône-Doubs** entreprend l'opération phare de l'avenant au contrat de rivière Saône signé en novembre 2020, qui vise la renaturation de la Saône, rivière historiquement mise à mal par les aménagements et impacts de la navigation, depuis la confluence avec le Doubs jusqu'au Rhône. Il s'agit de restaurer le franc-bord de Bougerot, qui permettra à la Saône de retrouver sur 1,7 km ses fonctionnalités naturelles sur l'ensemble de son lit et la connectivité avec les îles, de restaurer un affluent (le ruisseau de la Reppe), d'acquérir l'ancienne peupleraie attenante au franc bord (zone humide de 3,5 hectares), et d'aménager une frayère à brochets. Les espèces végétales invasives seront traitées et remplacées par de nouvelles plantations pour diversifier les habitats. Pour cette opération emblématique, qui comprendra également un volet pédagogique, l'agence de l'eau attribue **une aide de 249 978 €**.

#### **VOSGES** Renouveler le réseau d'eau potable de la commune de Serécourt

**La commune de Serécourt**, qui gère son service eau potable en régie, remplace l'ensemble de son réseau d'adduction en eau potable, soit un linéaire de nouvelles canalisations en fonte de 2140 mètres. Ces travaux permettront de réaliser une économie d'eau de 4 765 m<sup>3</sup>/an sur la nappe stratégique des Grès du Trias Inférieur qui alimente la commune et se trouve en déficit quantitatif (proximité de Vittel). Dans le cadre du plan France Relance, l'agence de l'eau octroie à la commune **une subvention de 252 735 €**.

## FOCUS SUR LA GESTION DES EAUX DE PLUIE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Avec l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, de plus en plus d'eau de pluie est collectée dans les réseaux d'assainissement. Les systèmes d'assainissement débordent y compris pour des petites pluies, et sont à l'origine de pollution des milieux naturels et d'inondations.

L'agence de l'eau soutient les projets de désimperméabilisation des sols, en incitant à la déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement, pour les infiltrer.

Ainsi, depuis le début de son 11<sup>ème</sup> programme d'intervention (2019 – 2024), l'agence de l'eau a apporté **1,1 M€ d'aides** pour **12 opérations** (études et travaux) portées par des collectivités territoriales et des aménageurs en Bourgogne-Franche-Comté, dont 11 projets de travaux (1 M€ d'aides) qui conduisent à la **désimperméabilisation de 16,8 hectares**.

Parmi ces 12 opérations, **4** sont aidées dans le cadre de l'appel à projets « Aménagez un coin de verdure pour la pluie », qui vise une meilleure gestion de l'eau de pluie au sein des établissements scolaires, par déconnexion de ces eaux des réseaux d'assainissement et infiltration au niveau des cours d'écoles dans des zones qui seront désimperméabilisées et en partie végétalisées. **0,46 M€ d'aides** ont ainsi été attribués à **10 établissements scolaires** : 20 000 € d'aides pour des études sur 2 sites et 440 000 € d'aides pour des travaux sur 8 sites qui contribueront à la **désimperméabilisation de 0,8 hectares de cours d'école**.

**A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) | [www.sauvonsleau.fr](http://www.sauvonsleau.fr)

*L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.*

### CONTACTS PRESSE

**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)

**Agence Plus2sens** • Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 • [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)